

Pages de journal

Gérard Parizeau

Volume 52, Number 3, 1984

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1104403ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1104403ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Parizeau, G. (1984). Pages de journal. *Assurances*, 52(3), 419–430.
<https://doi.org/10.7202/1104403ar>

Pages de journal

par

Gérard Parizeau

30 janvier 1981

À propos des ordinateurs et des poètes, *** a écrit des choses bien étranges, alors qu'ils me semblent à l'opposé. Je ne comprends pas qu'on affirme l'importance de l'un pour les autres. Pour moi, l'ordinateur est un appareil d'une merveilleuse efficacité, mais qui reste et restera une machine à donner des rimes peut-être, mais sûrement pas à en agencer l'ordonnance ou l'enchaînement. On a déjà essayé de lui faire imaginer des vers, mais on a vite renoncé à ce qui était un jeu cybernétique un peu farfelu. L'ordinateur ne sera toujours, à mon avis, qu'un prodigieux instrument de travail, coûteux comme le savent ceux qui l'on utilisé dans leurs affaires, sans méfiance ou sans être bien dirigés au départ, mais d'une merveilleuse souplesse et d'une grande efficacité, quand son fonctionnement est confié à des gens formés et à des esprits précis.

419

Nice, 4 février

Aujourd'hui, nous avons eu une *queue de mistral*. C'est ainsi qu'on parle de ce vent qui, du Rhône, balaie la Méditerranée jusqu'à Nice même. Le temps est gris, la mer rageuse. Je me réfugie rue de France, non pas pour faire du lèche-carreaux, comme Germaine, mais simplement pour me mettre à l'abri de la bise. Je guette les affiches dans les vitrines des magasins afin de préparer mon programme des prochaines semaines. Il est varié : concerts, théâtre, conférences. En examinant le programme du Centre universitaire méditerranéen, je vois qu'on a rayé le nom de Romain Gary, qui devait venir un peu plus tard. Quelle pitié qu'il se soit suicidé ! Il faut, dans la vie d'un homme, une bien grande désolation pour qu'il se décide à s'enlever la vie ! Montherlant s'est tiré une balle dans la tête, sans doute parce qu'il se voyait terriblement diminué. J'ai noté déjà comme, à la télévision, il semblait atteint. Il cherchait ses mots et parlait avec difficulté. Si Sartre est devenu presque aveugle vers la fin de sa vie, il avait Simone de Beauvoir à côté de lui. Notre ami *** est presque

aveugle lui aussi ; il est sourd, mais il a près de lui une femme optimiste malgré tout et dévouée, qui lui donne la force de passer à travers et de rester souriant. Je m'incline devant eux avec respect, car ils font vraiment contre mauvaise fortune bon coeur, comme on disait autrefois.



420

Notre amie *** disait à Germaine, l'autre jour à l'hôpital : « J'ai le choix entre me mettre au régime de l'alcool ou me jeter par la fenêtre ». Heureusement, elle a repris courage après deux opérations qui vont la tenir au lit pendant six mois, avant qu'elle puisse marcher avec des hanches bardées de produits plastiques.

Comme la vie peut être dure quand on vieillit ! Au mieux, on devient la proie des pilules avec lesquelles on cherche à combler certaines carences, mais sans trop y réussir.

« Il vous faut de la vitamine B-12 », me dit mon médecin avant que je ne parte pour Nice. Depuis lors, aux pilules du matin et du soir, j'ai ajouté, pour un mois, l'ampoule matutinale dont on brise les deux extrémités pour permettre à la force centripète de jouer en vidant brusquement l'ampoule.

5 février

En passant dans le corridor de l'hôtel, j'ai regardé à nouveau mon voisin, le figuier. Je l'ai trouvé racorni, figé, donnant l'impression de la mort – lui qui poussera ses feuilles avec vigueur et donnera ses fruits dès que, dans sa sagesse centenaire – car il est sûrement bien vieux – il jugera le temps venu de sortir de son immobilité hivernale. De ma fenêtre, je vais bientôt le voir agir ; il suffira qu'il pleuve et que la température soit un peu plus clémente pour que s'accomplisse le travail du renouveau.

Chaque matin, en me levant, je vais consulter le ciel pour voir s'il fera beau ; j'en profite pour me demander ce que fait mon ami, même si son évolution est bien lente. Je lui jette un coup d'oeil qui me renseigne sur son état de santé et bientôt sur sa vigueur nouvelle.



D'ici quelques jours, je vais négliger mon journal pour revoir, avec un esprit critique, les pages écrites en 1978, que je me propose

de faire paraître cette année, immédiatement après celles de 1977 que l'on prépare en ce moment. Mon ami Clément Marchand a vendu ses presses à un de ses collaborateurs qui continue l'affaire dans le même esprit. Il en reste le conseiller. Faut-il qu'une double mort l'ait atteint pour qu'il se défasse de ce qui a été sa vie et sa raison d'être à Trois-Rivières. . .

Je ne serais pas resté attaché à mon entreprise sans doute, si je n'avais eu avec moi deux fils dynamiques, puis, à la mort de Michel, si d'autres collaborateurs n'étaient venus renforcer l'équipe et me justifier de m'intéresser à l'allure qu'ils faisaient prendre à notre affaire. Il faut bien le dire. Si j'ai rendu quelques services, l'essor est dû surtout au dynamisme de la jeune équipe, bien formée, prudente malgré ses multiples initiatives et ce train d'enfer qu'elle a adopté. Je n'ai jamais dit *non* devant un projet nouveau. J'ai simplement demandé qu'on étudie davantage celui qui me paraissait insuffisamment réfléchi. Dans l'ensemble, si nous avons fait quelques erreurs, notre affaire est saine et son essor justifiable, même s'il a été rapide.



La campagne présidentielle suit son cours en France. Avant-hier, on interviewait Georges Marchais. Violent, assez adroit, il a une présence extraordinaire à la télévision. Le parti est révolutionnaire. Il veut un changement, la révolution même, a-t-il dit.

Astucieux, il déclare, pour appuyer le parti socialiste : « Nous demandons la promesse d'au moins deux ministres au Cabinet ». Et comme M. Mitterrand ne veut pas s'engager, il continue ainsi : « Avec qui travaillera-t-il, après l'élection ? Avec la droite. Mais alors, il fera son jeu ! »

Ce qui est gênant pour nous, les étrangers, c'est de savoir qui dirigera. En se divisant, les Gaullistes ne s'affaibliront-ils pas, en mettant M. Giscard d'Estaing dans une situation difficile ? Ne prépareront-ils pas ainsi les résultats les plus inattendus ? Les socialistes deviendront-ils les maîtres du jeu ? Mais alors, on rejoint le raisonnement de Marchais. Socialistes et droite divisés, ou socialistes et communistes d'autant plus exigeants que leur situation d'arbitres sera plus forte, dit le chef du mouvement communiste en France. Or, chose curieuse, comme je le noterai plus loin, les grands vainqueurs seront les socialistes qui s'uniront aux communistes.

Devant cela, on comprend l'inquiétude de notre amie ***. Toute sa vie, elle a assisté à ces jeux d'équilibre, qu'elle a dirigés pendant longtemps dans son propre domaine, mais ces jeux n'étaient pas ceux de la politique où logique et bon sens ne sont pas nécessairement la règle.



422

Un jour récent, *** mourut. Autour d'elle, sa famille s'est groupée, toute difficulté cessant. Ce fut une *fête de l'amour*, nous a dit son mari. Sur le moment, je ne compris pas la portée profonde de cette pensée. Par la suite, j'en saisis toute la beauté : cet homme qui voit sa famille en paix devant la mort et qui manifeste son amour, sans éclat, sans sanglots, mais unie devant le décès d'une femme que chacun chérissait à sa manière. Elle le méritait bien car, jolie, aimant le luxe du costume, elle était bonne, bien agréable à fréquenter et fidèle dans ses amitiés si, chose amusante, elle avait bien des préjugés en politique.



J'ai retrouvé à Nice le *Larousse* que je laisse en partant. Lui aussi subit des ans l'irréparable outrage ; il jaunit et dégage une légère odeur de moisissure. Je le mettrai au soleil pour faire disparaître l'arôme, qui rappelle le livre des Bowring, après un long séjour dans l'humidité du sous-sol.



À Montréal, je préside un groupe qui réunit quelques centaines d'employés. Ici, à Nice, certains jours, je fais le marché pour éviter à Germaine de marcher, comme elle souffre de rhumatisme en ce moment. Le toubib recommande le repos.

Les problèmes ne sont pas les mêmes. En toute simplicité, je reconnais qu'ils n'ont pas la même gravité que ceux de Montréal. J'en suis enchanté, à cause surtout du marchand qui accorde au chaland son sourire et sa gentillesse.



Ce matin, il fait bien beau avec un soleil qui éclaire, mais ne réchauffe pas, comme disait André Maurois à propos des conseils des vieillards.



Voici un exemple des difficultés que présente la reconstitution du passé. Dans *Topographical description of Lower Canada*, Joseph Bouchette parle, en 1815, de la seigneurie de Vaudreuil. Il mentionne l'existence du manoir de Lotbinière « à un mille environ de l'église de Vaudreuil » ; mais il ne parle pas de cette grande maison bâtie par Trestler, en trois étapes, à partir de 1798. Peut-être qu'à l'époque où il est passé à Quinchien, la maison de pierre n'existait pas encore ou tout au moins elle n'était pas terminée. Peut-être que pour lui, Trestler n'était qu'un tout petit marchand, habitant cette maison de bois qu'il avait achetée en attendant de pouvoir construire autre chose. Autrement, on prendrait le géographe en défaut.

423

J'ai essayé d'obtenir des renseignements sur Trestler auprès de Mme Rémillard, nièce de l'abbé Groulx qui est né aux Chenaux. Le chanoine ne s'est pas préoccupé, semble-t-il, de ce marchand qui, bien qu'étant de son petit pays, n'a pas joué un rôle dans l'histoire du Canada, comme la concevait le chanoine. Je ne me rappelle pas avoir lu quoi que ce soit dans ses mémoires au sujet de Trestler. Il est vrai que la maison de celui-ci commençait déjà à être délabrée au moment où le chanoine Groulx écrivit ses souvenirs.

Quelqu'un me disait, l'autre jour : « La maison Trestler, à un moment donné, a été un poste de la baie d'Hudson ». Quand nous étions à Vaudreuil, c'est ce que l'on affirmait. Cela est faux, car la Compagnie de la baie d'Hudson n'a eu aucun poste de ce côté-là. La vérité, c'est simplement que Trestler, pendant de nombreuses années, a eu un commerce de fourrures. Il était installé dans sa maison et il y attendait le trappeur. Celui-ci arrêtait en passant. Cela lui évitait de se rendre jusqu'à La Chine pour échanger ses pelleteries contre les produits dont il avait besoin.

La Compagnie de la baie d'Hudson n'a jamais fait d'affaires de ce côté-là. Elle était installée sur les rives de la baie d'Hudson et elle traitait avec les Indiens de l'intérieur pour le compte de ses actionnaires de Londres, jusqu'au moment où, à cause de la concurrence, elle acheta les affaires de la compagnie des Bourgeois du Nord-

Ouest et celles de la compagnie XY. De cette manière, elle supprima la concurrence complètement, mais sans avoir des factoreries ou des établissements dans le sud.

Plus tard, elle vendit au pays nouveau ces immenses territoires qui lui avaient été concédés au moment où elle fut formée sous le titre de *Gentlemen adventurers of the Hudson Bay*.

424 Ce sont ces territoires qui devaient prendre le nom petit à petit de Manitoba, de Saskatchewan, d'Alberta et, enfin, des Territoires du Nord-Ouest.



Le nom de M. Michel Debré était, avec celui de Jacques Chirac, parmi ceux que le parti devait nommer son représentant officiel aux élections présidentielles. Chirac a passé devant lui à la vitesse d'un météor, avec quatre-vingt-dix-sept pour cent des voix. Une fois de plus, M. Debré a été écarté. Et pourtant, c'est un homme de grand talent, dit-on, qui, au pouvoir, s'est toujours acquitté de ses fonctions avec la plus grande efficacité. Je me rappelle avoir lu un article à son sujet, il y a quelques années. On notait que, malgré ses remarquables qualités, malgré ses réalisations non moins intéressantes, plusieurs fois, durant sa carrière, il avait été éloigné du pouvoir assez rudement, sinon brutalement. Il paraît incapable de trouver les appuis qu'il lui faudrait. Il est facilement désagréable, rigide dans ses opinions et ses jugements ; ce qui l'empêche de réunir autour de lui l'équipe nécessaire pour arriver et rester au pouvoir. Je n'en sais rien moi-même mais, quand je l'entends, je pense à *** avec qui j'ai souvent travaillé. Presque toujours, il avait raison, suivant ses prémisses : leur développement était d'une impeccable logique, mais il était souvent battu en comité parce qu'il finissait par monter tout le monde contre lui. C'est à lui qu'il aurait fallu faire suivre des cours de communication, comme le fait mon petit-fils Eric qui a le *sourire de grand-mère* et qui ne donne jamais l'impression d'avoir raison envers et contre tous. Dans le premier volume de son dernier livre, Edgar Faure a écrit ceci en sous-titre : « Malheur à celui qui a toujours raison ».



Pris par mon étude sur les Trestler, je n'ai à peu près rien écrit depuis notre arrivée à Nice. Je me suis contenté de mettre mes notes et mes documents en ordre. En somme, j'ai fait l'inventaire de ma documentation. Si j'ai réuni quelque soixante-dix documents, je suis loin d'en avoir suffisamment pour écrire autre chose qu'une entrée en matière, tout en précisant certains points que je connais ou que je crois connaître suffisamment, grâce à des pièces que Mme Louis Dubuc de Dorion et Mme Quesnel de Rigaud m'ont remises avec une bien précieuse gentillesse. Pour l'instant, encore une fois, je piétine sur place ; je me désole, puis je reprends confiance, tout en notant les points qu'il me faudra préciser à mon retour auprès de Joseph Bouchette, en particulier. Celui-ci a visité la seigneurie de Vaudreuil à l'époque et l'a rapidement décrite dans ses ouvrages de 1815 et de 1831. Il a connu Trestler certainement, puisque son premier livre traite du Bas-Canada à un moment où celui-ci montait ses affaires, tant à Montréal qu'à Quinchien. J'irai voir M. Jean-Paul Léger à Valleyfield et Mme Dubuc à Dorion. M. Léger a vécu assez longtemps dans la maison pour en parler. Il a, paraît-il, des histoires de fantômes, comme il y en a tant dans les vieux châteaux d'Angleterre ou d'Écosse.



Samedi, en écoutant Mme Landen nous parler de Mme Roland et de l'époque où elle vécut, j'enviais ces conférenciers qui, pour faire vivre leur personnage, ont des lettres, des mémoires et des témoignages de l'époque. Tandis que pour nous, les gens du dix-huitième ou du début du dix-neuvième siècles sont difficiles à comprendre quand ils n'ont pas laissé derrière eux des traces de leur existence, de leur pensée ou de leur oeuvre.



Vu deux choses amusantes, mais bien différentes en fin de semaine. D'abord, un jeune homme venant en patins à roulettes à un concert de musique ancienne et déposant ses patins à côté de mon siège. Et puis, en me promenant dans le boulevard Victor-Hugo, le menu d'un restaurant qui affiche à l'extérieur la mention suivante :

« Carafe d'eau gratuite ». C'est bien tout ce qui ne coûte rien dans une ville où, comme ailleurs, les prix ont subi l'escalade.



À ce concert de musique ancienne, un claveciniste et un flûtiste excellents nous ont donné de la musique du dix-huitième siècle, écrite par des musiciens français et par les Bach, de Jean-Sébastien à Carl-Emmanuel et à Jean-Christian.

426 Une fois de plus, je constate que cette musique est faite pour de petites et non de grandes salles de concert comme Port-Royal ou Maisonneuve à Montréal, malgré l'acoustique qui y est excellente. Ce n'est pas dans un amphithéâtre qu'on peut goûter de la musique faite pour être jouée dans l'intimité d'un petit salon, comme autrefois les grandes familles en possédaient. Les musiciens venaient jouer leurs oeuvres devant ceux qui les considéraient comme des gens de maison. Bach et Mozart ont eu, je crois, à se plaindre de leurs protecteurs, qui n'avaient pas pour eux les mêmes égards qu'on a maintenant pour les grands musiciens.

En s'élargissant, le cadre a exigé de grands espaces, à qui la musique de chambre n'est pas destinée, mais qui donne les moyens voulus de la faire jouer.



Si je me rappelle bien, les variations Goldberg pour clavecin ont été composées par Bach pour son protecteur, qui souffrait d'insomnie. On a remplacé la musique par des barbituriques qui ont le même effet calmant, mais avec beaucoup moins de poésie et une efficacité qui va diminuant avec l'habitude.



Quand je quitte le bureau de la rue Saint-Nicolas, à trois heures et demie, je suis étonné et pas trop heureux de voir parfois deux ou trois de nos secrétaires qui m'accompagnent dans l'ascenseur, sans aucune gêne. Elles prennent leur vol, à la sortie de l'immeuble, comme si la règle n'était pas d'une présence absolue entre dix heures et seize heures, selon les exigences de l'horaire personnalisé. C'est sans doute la faute du chef de service qui n'exerce pas une surveillance suffisante ; trop gentil, il faiblit devant un sourire gracieux,

m'a-t-on dit. Ce qui est permis à un vieux monsieur de quatre-vingt-un ans doit-il l'être à ces jeunes femmes bien payées et dont le premier devoir devrait être de suivre le règlement ? Quoi qu'on fasse, qu'on travaille quarante heures par semaine ou trente-deux comme on le fait actuellement dans le groupe, il y aura toujours ceux qui se donnent beaucoup de mal et les autres, pour qui la règle n'existe que pour ne pas être suivie.



« La politique est conflit », note Fabre-Luce, après avoir lu le livre d'Alain-Gérard Sloma. Et il ajoute, en citant l'auteur : « Malheur à celui qui ose placer en elle un espoir de certitude et d'éternité ». À mon retour, je mentionnerai cette citation à *** qui, bientôt, je pense, entrera dans une des campagnes les plus dures de sa carrière. Défait deux fois dans Ahuntsic, avant d'être élu triomphalement dans le comté de l'Assomption, il se présentera aux prochaines élections dans une circonscription qu'on a constituée en découpant des comtés existants. Quel sera le résultat ? Je souhaite qu'il soit favorable, car *** s'est donné beaucoup de mal, tant pour ses électeurs que pour ses trois ministères. Avoir accepté la présidence du conseil du Trésor (où les dépenses de l'État sont filtrées), le ministère des Finances (un des plus désagréables, car trop souvent il faut dire *non* !) et celui du Revenu, c'est beaucoup pour un seul homme. Il est vrai que cela lui a permis de mettre de l'ordre dans les dépenses et les recettes de l'État québécois. N'est-ce pas Faisant, le caricaturiste du *Figaro*, qui faisait dire au président Giscard d'Estaing parlant à Raymond Barre, qui était alors son ministre des Finances : « Je sais, je sais, être ministre des Finances, c'est l'avant-dernier des métiers. . . »

427



Le ministre ne sait pas ce qui se passe dans son ministère, à moins qu'il ne se donne la peine d'y aller voir. Voici deux exemples : au ministère du Revenu, des impôts impayés se sont accumulés pendant des mois, sinon des années. Il y en a pour des centaines de millions de dollars, tant que le gouvernement (par le truchement de son ministre) ne s'est pas décidé à imposer un intérêt sur les arrérages, dépassant le taux courant du marché monétaire. C'est alors seulement que les contribuables ont payé, car auparavant, il était plus

avantageux de placer ses fonds dans le marché local ou en euro-dollars à un taux supérieur à celui de l'amende. Et l'on attendait ou plutôt on faisait attendre l'État. Cela était un fait connu, courant, non chez les petits, mais surtout chez les plus grands.

Second exemple : *** – ministre – convainc ** – autre ministre – de forcer les assistés sociaux à venir retirer eux-mêmes leur chèque. Résultat : trente-cinq mille ne se présentent pas. L'État n'est-il là que pour se faire jouer ? Peut-être pas, mais la tentation est grande.

428

11 février

Cet après-midi, j'ai été raisonnable. . . J'avais au programme une visite au musée Chéret et une conférence sur la Polynésie. À quatre heures, on donnait des diapositives sur Callot, ce graveur du dix-septième siècle dont on expose les oeuvres en ce moment au musée Chéret. À cause de Callot et pour être raisonnable, au sens donné à ces mots par mère Maria Bossina, je suis allé tout simplement voir les Callot et boire une tasse de chocolat au Capitole. J'ai sacrifié la Polynésie pour rentrer à l'appartement par la Promenade des Anglais. Comme Nice est belle sous ce soleil tamisé et comme était agréable cette marche à pas lents, qui convient à un monsieur ayant dépassé quatre fois vingt ans !



Au musée Chéret, j'ai vu un piano à queue comme on concevait leur décoration au début du siècle, c'est-à-dire décoré de peinture le long des côtés latéraux avec, au-dessus du clavier, une sculpture : dans le cas présent, une guirlande de femmes nues. Cela m'a rappelé le grand piano que sir Rodolphe Forget avait dans sa maison de la rue Sherbrooke, occupée plus tard par le docteur Ostiguy, puis par le Cercle universitaire avant que l'immeuble ne soit démoli pour faire place à un hôtel et à une maison de rapport, au coin des rues Berri et Sherbrooke. Le piano était ornementé de peintures qui, si je me rappelle bien, rappelaient le domaine de Saint-Irénée, cher au coeur du grand financier que fut Rodolphe Forget, avant que son chemin de fer ne l'abattît comme un grand chêne sous la cognée. Il faudra que je demande à Thérèse ce qu'il en est advenu.

Thérèse Casgrain a hérité de son père un dynamisme qui, à plus de quatre-vingts ans, la fait parcourir le Canada d'est en ouest,

comme s'il s'agissait d'aller rendre visite à un cousin habitant de l'autre côté du fleuve.

12 février

Je retrouve, dans un article de François Nourrissier, Olivier Todd que j'ai vu à la télévision, interviewé par Mme Bombardier, si je me rappelle bien, avant de quitter le Canada. Cette fois, on fait la critique de son livre sur Sartre. Todd trouve, comme je l'ai écrit l'année dernière, qu'on a exagéré le battage autour de la mort de Sartre. Il est dur dans ce livre qu'il a consacré au philosophe sous le titre d'*Un fils rebelle*. Voici le jugement de François Nourrissier : « Todd est dur pour Sartre, mais honnête, sincère. . . »

429

Hélas ! que de jeunes Canadiens ont perdu la tête en suivant certaines des idées de Sartre dans *La Nausée*, par exemple, qui les a amenés jusqu'au suicide.

13 février

En revenant du musée Chéret hier, je me suis retourné pour voir le soleil se coucher derrière la colline qui entoure Nice, à l'ouest. « Il se couche dans l'eau, demain il pleuvra sans doute ». En réagissant ainsi, je répétais une phrase que nous prononcions à Vaudreuil, dans l'île où, avec notre mère, nous prévoyions le temps du lendemain avec, je pense, un succès à peu près équivalent à celui qu'ont les météorologistes patentés de nos jours. Comme autres indications, il y avait la direction du vent et les *tirants*, sortes de barres transversales dans les nuées. Ceux-ci faisaient prévoir du vent, mais pas nécessairement de la pluie à nos esprits primaires qui, vivant près de la nature – l'été tout au moins – avaient appris à la comprendre mieux que les citadins, fleurs de macadam.



Nous devons aller déjeuner à Vence, après avoir présenté nos hommages à l'évêque Godeau, dont un buste en argent rappelle le souvenir dans la cathédrale. Est-ce lui ou ses successeurs qui y ont accumulé une collection de gravures valant le voyage, nous dit-on ? Et puis, il y a les mimosas en fleurs en ce moment. Ce sera partie remise, car ce matin, il pleut. J'allais dire, hélas ! Mais, non ! Pour les biens de la terre, la pluie est essentielle, disait notre curé de Sainte-Adèle il y a quelques années. C'est quand il nous invitait à prier pour

la pluie, la neige ou le beau temps, selon la saison, ainsi que pour les vocations.

Je vais en profiter pour écrire quelques lettres à des amis, dont le nom, inscrit sur une enveloppe placée bien en vue, me rappelle le souvenir qui va me donner le courage de « prendre la plume à la main » pour dire à nouveau comme la vie est agréable à Nice. Ici, ce n'est pas le froid ou la neige qui règnent, mais un climat tempéré. Ce n'est pas encore le printemps toutefois quand souffle le mistral ou la tramontane.

430

Revue de droit de l'Université de Sherbrooke. Volume 14, numéro 1. 1983.

Le dernier numéro de la *Revue de droit* de l'Université de Sherbrooke est consacré à certains aspects du droit des affaires. Pour qu'on puisse voir la variété des sujets traités, voici le sommaire :

- La convention unanime des actionnaires en droit fédéral et québécois : considérations théoriques et pratiques, par Paul Martel ;
- Quelques difficultés reliées au transfert des intérêts d'un actionnaire lors de son décès et à l'utilisation du produit d'une assurance-vie comme mode de financement, par Pierre Dusault et Normand Bergeron ;
- Le droit des assurances et l'entreprise, par Jean-Guy Bergeron ;
- Les aspects juridiques du crédit-bail mobilier, par Robert Demers ;
- Les sûretés mobilières sans dépossession sur des biens en stock en vertu de la Loi sur les banques et du droit québécois, par Jacques Auger ;
- Les sûretés dans un contexte d'aide financière à un actionnaire, par Louis Payette.